

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Obésité et insomnie : Améliorer leur vie une nuit à la fois

No d'activité : 89489

Date : jeudi le 25 avril 2024

Lieu : Steakhouse St-Charles

L'invitation s'adresse aux membres en règle de l'AMOLL, aux résidents en médecine familiale et si places disponibles, aux professionnels oeuvrant en GMF sur le territoire.

Coordonnées : 350 rue Sicard
Sainte-Thérèse, J7E 3X4

Des frais de 50\$ sont exigés aux omnipraticiens non-membres de l'AMOLL pour participer à cette formation, si places disponibles.

Objectifs

La perte de poids : le plateau est-il souhaitable ?

- définir et discuter de l'importance du plateau dans la perte de poids
- éviter les fluctuations de poids qui ont des conséquences irréversibles sur le métabolisme de base
- se servir adéquatement des outils que nous avons afin d'empêcher la reprise de poids
- réviser des cas patients et appliquer les connaissances actuelles lors d'un traitement en obésité

Le lien entre la gestion du sommeil et l'obésité

- évaluer le sommeil d'un patient atteint de maladies chroniques
- explorer les liens entre le déséquilibre du sommeil et le risque de l'obésité
- mettre en perspective les bienfaits et les risques de chacune des options thérapeutiques pharmacologiques chez les patients obèses atteints d'insomnie

Président de séance : Dr Pierre Julien

Horaire

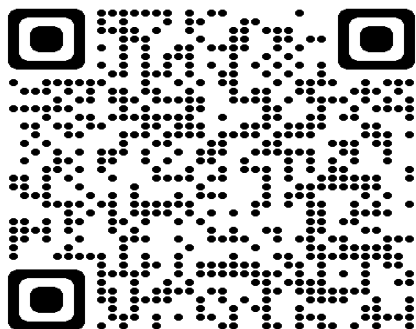
2024-04-25	18:00	18:15	Accueil/Clôture	Accueil - Mot de bienvenue Dr Pierre Julien (modérateur)	
2024-04-25	18:15	19:45	Conférence	La perte de poids : le plateau est-il souhaitable ?	Dr Alexandro Zarruk (interniste)
2024-04-25	19:45	20:00	Pause/Repas	Pause-santé	
2024-04-25	20:00	21:30	Conférence	Le lien entre la gestion du sommeil et l'obésité	Dr Alexandro Zarruk (interniste)
2024-04-25	21:30		Accueil/Clôture	Mot de la fin - évaluation	

Vous êtes prié de vous inscrire sur le site de l'AMOLL. Veuillez vous inscrire au moins 48 heures avant la formation. Inscription limitée.

L'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides-Lanaudière, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Novonordisk - Eisai Ltée

Code QR pour procéder à l'évaluation de l'activité:



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.